

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20231222CM163 -

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux décembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 15 décembre 2023, s'est légalement réuni, dans la verrière de la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Ayant donné pouvoir :

Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT

Monsieur MARINAULT a donné pouvoir à Monsieur FRADIN

Monsieur LUCIUS a donné pouvoir à Monsieur LAVIALLE

Madame LEMAY a donné pouvoir à Monsieur DE LA FOURNIERE

Monsieur JAVOY a donné pouvoir à Monsieur RENELIER

Absents ou excusés :

Madame HADROT, Monsieur ROBIN, Madame BOURET, Madame TAFFOUREAU

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Romain MERCIER

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le
Nombre de conseillers votants : 31 Publication le

20231222CM163 - Offre de formation modulaire aux enjeux de transition écologique et énergétique : candidature au projet ITEEnéraire

L'ambition du projet « ITEEnéraire » est de concevoir, tester et évaluer une offre de formation aux enjeux de transition écologique et énergétique (TEE), à destination de toutes les catégories d'agents des collectivités territoriales.

ITEEnéraire est porté par un consortium réunissant autour du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), chef de file, l'ADEME agence de la transition écologique, la Région Centre-Val de Loire ainsi que dix collectivités volontaires et un centre intercommunal d'Action Sociale. (cf. Annexe 1 : accord de Consortium)

L'ensemble des collectivités partenaires représente un échantillon de 235 métiers et 10 000 agents territoriaux. Si l'expérimentation est concluante, elle pourrait être déployée à l'échelle nationale et auprès d'autres publics (fonction publique d'État, secteur privé).

Le projet ITEEnéraire s'appuiera sur l'offre existante du CNFPT pour la structurer, l'adapter aux évolutions des métiers, la rendre accessible à tous par des formats pédagogiques innovants, afin de former les agents territoriaux en tant qu'acteurs directs de la transition écologique.

Il mobilisera les compétences du CNFPT en matière de formation, l'expertise de l'ADEME sur la TEE, ainsi que la connaissance du terrain des collectivités volontaires, représentant à la fois

différentes échelles administratives (Région, Département, EPCI et communes), mais également une diversité de profils en terme d'effectifs, de compétences, de contexte rural ou urbain...

Chaque collectivité partenaire est représentée par un élu référent ainsi qu'un binôme d'agents TEE/Ressources Humaines.

Le binôme d'agents aura pour mission d'assurer la coordination du projet au sein de sa propre collectivité, et de contribuer à la conception pédagogique et à la mise en œuvre du dispositif de formation.

Les collectivités partenaires participent aux instances de gouvernance suivantes :

- groupe de pilotage opérationnel qui réunit les agents référents à raison de 4 réunions/an
- collectif des directeurs généraux des services des collectivités du consortium
- comité de pilotage qui réunit les élus référents (2 réunions/an)
- forum partenarial qui réunit annuellement l'ensemble des acteurs concernés par le projet

Aucune participation financière n'est demandée aux collectivités partenaires hormis les dépenses induites par la participation aux instances (personnel et frais de déplacements) et l'organisation des formations (mise à disposition de personnel et de salles).

Le projet se déroulera sur 3 ans :

Année 1 (2023/2024):

- État des lieux des besoins en développement des compétences des agents territoriaux
- Identification du dispositif de formation le plus adapté aux apprenants des différents filières et métiers des collectivités à travers le déploiement d'une ingénierie de formation et pédagogique ciblées
- Définition des moyens d'évaluation et de mesure d'impacts

Année 2 et 3 :

- Acculturation de l'ensemble des agents des collectivités partenaires aux enjeux de la TEE : colloque, e-learning, formation d'ambassadeurs métiers, ateliers
- Formation et ateliers destinés aux encadrants pour impulser la transformation
- Formation en situation de travail en priorité à destination de métiers verts ou à impacts sur le TEE

Ceci étant exposé,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 7 avril 2023 adoptant de la feuille de route Ville en transition ;

Vu l'accord de consortium du projet « ITEEnéraire » ;

Considérant l'objectif de faire monter en compétences les agents dans le domaine de la transition affiché dans l'axe 1 « Être une ville en transition exemplaire » de la feuille de route ;

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de mettre en œuvre les moyens nécessaire à la réalisation du projet ITEEnéraire pour la construction d'une offre modulaire de formation aux enjeux de la transition écologique et énergétique ;

- de désigner *Patrick LALANDE*, adjoint délégué aux ressources humaines, comme élu référent représentant la ville de Saint-Jean de Braye au sein du comité de pilotage ;

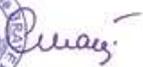
- d'autoriser Madame le maire à signer l'accord de consortium ainsi que les actes afférents.

Pour extrait conforme

Signé numériquement à Saint Jean de Braye,
le mardi 26 décembre 2023

Pour le Maire, Conseillère départementale du
Loiret et par délégation,
L'adjointe déléguée à la communication et aux
affaires générales




Colette MARTIN-CHABBERT